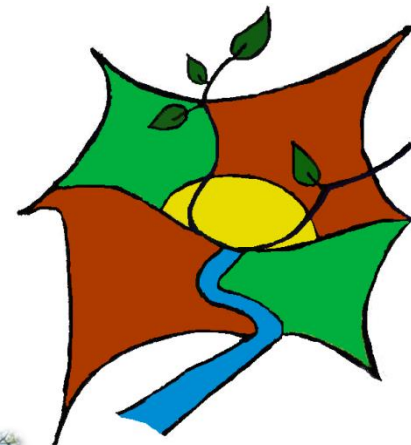


Le PLUi pour réaliser le projet de territoire

Limoges - 2 juillet 2015
Table ronde N°1



Un territoire en souffrance...

19 communes

3.900 habitants

233 km²

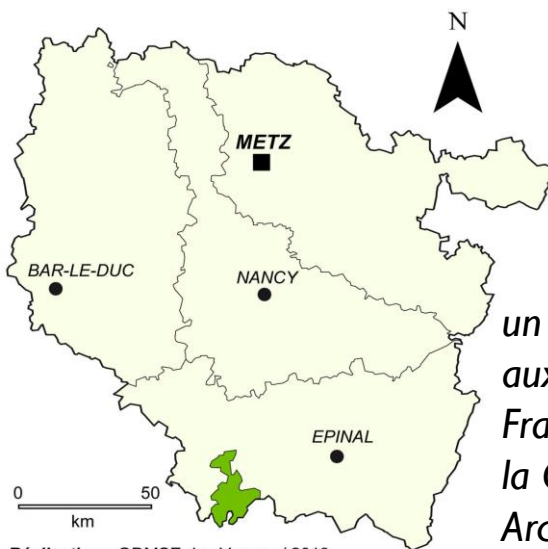
17 habitants/km²

Forte déprise démographique

Population âgée

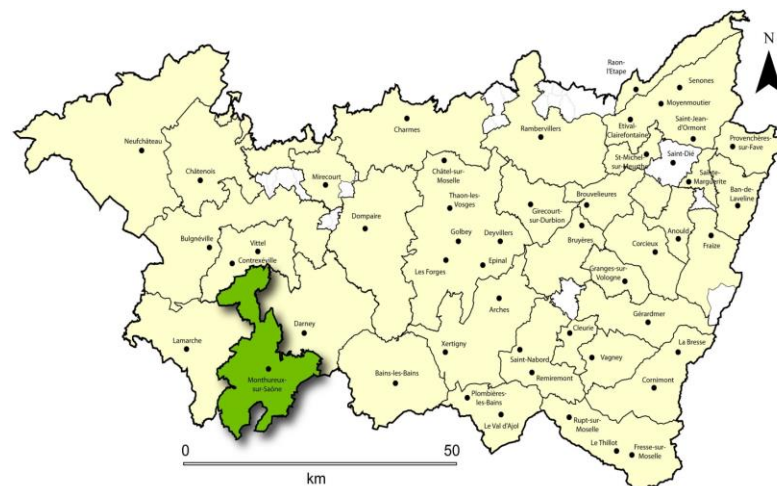


Réalisation : ODMSE des Vosges / 2013



*un territoire lorrain
aux confins de la
Franche Comté et de
la Champagne
Ardenne*

Réalisation : ODMSE des Vosges / 2013



Réalisation : ODMSE des Vosges / 2013

... qui se bat pour rester attractif !



Services à la population : maison de santé, halte-garderie, Relais Assistantes Maternelles, accueils périscolaires, réseau de lecture publique, politique Jeunesse en partenariat avec le milieu associatif, transports scolaires, Relais de Services Publics, équipements sportifs

Patrimoine : Programme d'Intérêt Général ciblé sur la lutte contre la précarité énergétique, Journées du Patrimoine

Protection et mise en valeur des ressources naturelles : collecte et traitement des ordures ménagères, Contrat de Rivières, Assainissement Non Collectif, Natura 2000, Chaufferie-bois, *Natur'Images*, soutien au projet de PNR

Tourisme : visites guidées, réseau d'acteurs du tourisme, réseau de haltes pour randonneurs, circuits de randonnée équestre et de cyclo-tourisme

Economie : réseau d'entreprises, chaufferie-bois, station-service, pôle d'activités, recyclerie, atelier-chantier d'insertion



Un développement territorial volontaire fondé sur une concertation réelle

Une forte tradition de concertation :

2006-2010 : Schéma des Services

2012-2014 : Projet de territoire

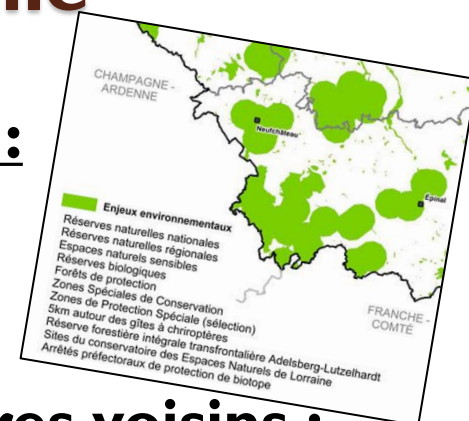
Une concertation élargie aux territoires voisins :

2006 : Fête du Paysage

2007 : Charte Forestière

2009 : Démarche PNR

2012 : ZDE





Le PLUi pour renforcer le projet politique basé sur le paysage



Un paysage aux nombreux atouts... mais menacé



Les étapes vers le PLUi

- ✓ **Décembre 2012** : Intervention des services de la DDT devant les délégués communautaires pour les sensibiliser à l'outil PLUi.
- ✓ **Février 2013** : Dépôt de la candidature à l'Appel à Projets *Plan de Paysage*.
- ✓ **Juillet 2013** : Sélection de la CC dans le cadre de cet Appel à Projets.
- ✓ **Septembre 2013** : Prise de compétence « *Elaboration, modification, révision et toute évolution des documents d'urbanisme* ».
- ✓ **Décembre 2013** : Délibération prescrivant le PLUi.
- ✓ **Décembre 2013** : Candidature à l'Appel à Projets PLUi.
- ✓ **Janvier 2014** : Lancement de l'étude Plan de Paysage.
- ✓ **Mars 2014** : Lancement de l'Appel d'Offres Restreint pour confier l'étude *PLUi* à un (des) prestataire(s) externe(s).
- ✓ **Novembre 2014** : Attribution du marché public de prestations intellectuelles.
- ✓ **Février 2015** : Lancement de l'étude.
- ✓ **Juillet 2015** : Rendu de la phase « Diagnostic ».



Pourquoi élaborer un PLUi ?

- ✓ Mutualiser pour satisfaire une future obligation réglementaire (économie d'échelle + subventions)
- ✓ Quitter le régime du RNU et permettre à toutes les communes de poursuivre leur développement (à ce jour, seules 6 communes sont dotées d'un document d'urbanisme)
- ✓ Répondre à la diminution de l'accompagnement des services de l'Etat dans la production des documents d'urbanisme
- ✓ Disposer d'un document opposable aux tiers pour défendre la valeur paysagère du territoire
- ✓ Adapter l'échelle du document d'urbanisme



Quelques réticences chez les élus...

- ✓ Certains maires ont craint d'être **dépossédés de la maîtrise des sols** de leur commune → Avec l'intitulé de la compétence, la délivrance reste aux Communes.
- ✓ Certains maires ont craint de ne plus exercer aucun pouvoir en matière d'urbanisme → le PLUi est un projet co-construit avec les Communes.





Le PLUi,
introduit par le Plan de Paysage
et articulé avec lui,
sera un véritable projet de territoire
pour le Pays de la Saône Vosgienne.

Un nouveau défi nous attend...
avec la fusion des communautés de communes
à l'horizon 2017...

